

## BP JEPS Tourisme équestre

Soumis par Administrator

15-05-2008

Dernière mise à jour : 01-10-2009

-> Vous êtes salarié accompagnateur en tourisme équestre (diplôme de niveau 5) et vous souhaitez acquérir un diplôme qui ouvre l'accès à l'enseignement,

-> Vous êtes élèves issus des classes de BEPA, bac professionnel et BTSA et souhaitez valider les unités capitalisables manquantes du diplôme du BP JEPS tourisme équestre,

-> Vous êtes titulaire du brevet professionnel de responsable d'exploitation et vous souhaitez obtenir une double compétence dans le domaine équestre.

» Cette formation vous intéresse !

Du métier à la formation.

Le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) est le nouveau monitorat relevant des métiers du sport.

Le BPJEPS Activités Equestres est délivré au titre de 5 mentions dont la liste est ainsi définie : équitation / tourisme équestre / équitation western / équitation de tradition et de travail / attelage.

Le BP JEPS activités équestres mention du tourisme équestre est un diplôme complet, professionnel et adapté à la spécificité d'une équitation d'extérieur qui diffère sensiblement des autres disciplines du monde du cheval.

Le moniteur de tourisme équestre encadre de manière autonome les activités de découverte, d'animation et d'initiation aux différentes pratiques de tourisme équestre et de randonnée de pleine nature. Le moniteur de tourisme équestre peut, à l'exclusion des autres pratiques couvertes par une autre mention, réaliser des activités :

- de préparation aux premiers niveaux de compétition de tourisme équestre : épreuves de technique de randonnée équestre

- d'approfondissement des pratiques de tourisme équestre : accompagnement de randonnée équestre, itinérance à cheval, randonnée attelée, technique de randonnée équestre, voyage à cheval.

La compétence première recherchée reste l'encadrement de ballades et de randonnées mais la pédagogie et la capacité à organiser des activités constituent une réelle demande de la part des recruteurs qui attendent des titulaires du BP JEPS tourisme équestre un réel potentiel pour les assister dans le développement de leur entreprise.

En effet, la possibilité d'enseigner l'équitation constitue un plus, tant pour préparer des cavaliers novices avant le départ en randonnée que pour assurer la sécurité lors du parcours ou encore, pour des clientèle plus fidèle, faire préparer les "galops de pleine nature" fédéraux ou les compétitions de Techniques de Randonnée Equestre de Compétition (TREC)

Organisation de la formation

La formation est organisée autour de 10 Unités Capitalisables.

Pour les 9 premières, les thèmes sont les suivants : communication, caractéristiques des publics, le projet et son évaluation, le fonctionnement de la structure, l'action d'animation, l'encadrement d'un groupe, les techniques liées au tourisme équestre.

Pour la dernière, cinq thèmes sont proposés au choix :

- s'initier à l'étude comportementale : l'équitation éthologique
- maîtriser le vocabulaire de base dans une langue étrangère.
- le cheval "médiateur" de la relation dans des projets d'animation
- la culture bretonne au coeur des projets d'animation
- conduire une action éducative sur le thème de l'environnement en milieu continental ou littoral.

Conditions d'admission et validation:

- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres et à l'encadrement des publics
- Avoir une attestation de formation aux premiers secours (AFPS)
- Niveau minimal d'équitation : galop 6
- Etre capable de justifier d'une expérience d'une semaine en randonnée équestre.
- Réussir les tests des exigences préalables à l'entrée en formation : réaliser un parcours de maîtrise d'allure, effectuer à cheval un parcours d'orientation et de régularité, effectuer le travail d'un cheval ou poney non monté avec cheval en main, bâti ou non.
- réussir les tests de selections : entretien de motivation sur le projet professionnel.

L'examen est en contrôle continu, pour obtenir ce diplôme il faut capitaliser 10 modules (UC). Chaque module fait l'objet d'une évaluation en cours d'année. Les évaluations peuvent être écrites, orales ou pratiques. Le candidat dispose de 5 ans pour valider l'ensemble des modules.

Les personnes ayant acquis une expérience suffisante en lien direct avec le BP JEPS tourisme équestre peuvent envisager son obtention (totale ou partielle) par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Cette formation est menée en partenariat avec le ranch de la FOUCHERAIE à Cardroc (près de Rennes)

